

N°13 0,50 € DECEMBRE 2011

L'OGRO

e treizième numéro de notre journal porte d'abord sur la question du prix de l'eau, qui suscite dans Agde la réprobation générale contre la municipalité, tant les augmentations effarantes des factures reçues début novembre sont injustes.

Autre sujet, un commentaire détaillé du dernier rapport de la chambre régionale des comptes qui liste les gaspillages et les irrégularités de la gestion municipale actuelle.

Cerise sur le gâteau, en quatrième page, un article sur la grotesque prestation sur une chaîne de télé locale d'un policier municipal manifestement beaucoup plus occupé à faire des photos « érotiques » dans un immeuble appartenant à la mairie qu'à lutter contre la délinquance.

On pourrait en rire, sauf que ce sont les Agathois qui payent la note et subissent les conséquences de ces errements...

L'équipe de rédaction

Directeur de la publication : Pierre ANTONMATTEI Dépôt Légal : Avril 2009

Date de parution : Décembre 2011

N°ISSN: en cours Pour tous vos courriers, écrivez-nous à :

Le Cactus Agathois - BP 620, 34 305 Le Cap d'Agde Cedex

ou par mail :

lecactusagathois@free.fr Tél. 04 67 21 23 25 Imprimé à 16000 exemplaires sur papier recyclé Cyclus par FM Graphic - 34130 MAUGUIO

Nouveau prix de l'eau, douche glacée pour les Agathois

Al'heure où de plus en plus de communes de gauche, par exemple Bordeaux - excédées par les abus des compagnies privées, ont décidé de reprendre directement en charge la gestion de leurs eaux, le maire d'Agde a pris une décision strictement inverse!

Une délibération, ratifiée par le conseil municipal le 23 juin (et malheureusement votée sans la moindre observation par l'opposition municipale, sauf deux abstentions...) a débouché sur une nouvelle « convention » passée par la ville avec la Lyonnaise des eaux pour 20 ans...

Le résultat ? La majorité des Agathois le connait maintenant : une augmentation importante et scandaleuse de la note à payer ! Mais, pour mieux « noyer le poisson » la municipalité s'est fendue d'une « note d'information » aux couleurs de « l'archipel de vie ». Lequel mériterait plutôt de s'appeler l'archipel de l'entourloupe...

En effet, malgré un baratin ronflant du style

« léguer à nos enfants un environnement où il fait bon vivre », « télérelever les compteurs » et une annonce trompeuse « pour les résidents permanents, foyer type de 4 personnes, un budget en baisse de 6,2% », la réalité est bien moins réjouissante

C'est d'un quasi-doublement des sommes exigées qu'il s'agit, au titre de deux rubriques, dites « collecte et traitement des eaux usées » et « organismes publics ».

Le système utilisé consiste à déterminer un forfait, qui n'a

rien à voir avec la consommation des eaux. Or par définition, le volume des eaux usées produit par un ménage est proportionnel à l'eau propre qu'il reçoit!

Appliquer un forfait pour déterminer la somme due est donc une arnaque pure et simple, équivalant de fait à la création d'un impôt nouveau

Les principaux perdants sont ceux qui consomment peu d'eau, parmi lesquels pas mal de foyers modestes et tout particulièrement des personnes âgées.

En effet, ce système de forfait aboutit à des augmentations énormes, dont voici deux exemples:

- Une habitante du centre ville a vu sa facture passer subitement de 100 à 400 euros, qu'elle est totalement incapable de payer ; s'étant adressée à la Lyonnaise des Eaux pour demander un étalement, elle se serait entendue dire qu'il lui faudrait payer, sinon l'eau serait coupée...
- Un autre Agathois, qui n'a consommé que 3m³ en six mois (sa maison étant restée inoccupée pendant ce temps-là) se voit taxer de 141,60€ pour la collecte des eaux usées, et au total, de plus de 208€!

Et qu'on ne nous dise pas qu'il s'agit de financer la

station d'épuration! D'abord il est discutable que celle-ci soit entièrement à la charge du consommateur et que la Lyonnaise des Eaux, qui fait de confortables bénéfices, ne paye rien. Ensuite on ne voit pas pourquoi ce seraient les moins fortunés qui devraient avoir les plus fortes augmentations en pourcentage. Enfin, quand bien même faudrait-il investir dans une station d'épuration, il aurait mieux valu s'abstenir de construire le ruineux centre nautique qui plombe

les finances de la ville au lieu de taxer toujours plus les Agathois!

Bref, dans cette affaire, la municipalité a joué un très sale tour aux Agathois... qui pourraient très bien s'en souvenir aux prochaines élections..



Le zéro pointé de la CRC à la gestion municipale

Pour apprécier la gestion d'une commune, les regards extérieurs et compétents sont rares. Voilà qui n'en donne que plus de valeur au rapport produit par Chambre Régionale des Comptes (CRC). Elle est composée de magistrats qui apprécient de façon technique la gestion d'une ville, et dont le seul souci, en dehors de toute considération politique, et de façon intègre et indépendante, est de veiller à ce que les deniers publics soient correctement gérés.

Le rapport que celle-ci vient d'émettre dernièrement sur la situation comptable et financière de la ville d'Agde (appréciée depuis l'année 2006) a donc une importance majeure.

Et, alors que le résultat est plus que pitoyable, le couple D'Ettore-Frey, en séance de conseil municipal, a, pour seul commentaire, décidé de s'en soucier comme de sa première chaussette! Un brin rigolard, façon « Rapetou ».., du style « on s'en fout, promenons-nous dans les bois pendant que le loup n'y est pas »!

« Ce n'est pas parole d'Evangile » s'est satisfait Gilles D'Ettore en l'absence de débat de fond, alors que ce document est le premier, depuis 2001, à apprécier les performances de sa propre gestion. On connaît les méthodes de l'actuelle municipalité et le peu de cas qu'elle fait du jugement porté sur son « efficacité ».

Mais il n'empêche que le verdict de la Chambre Régionale des Comptes sonne comme le tocsin sur dix années de « méthode d'Ettorienne »! Et il est accablant!

Goguenard, D'Ettore a décidé de passer par pertes et profits des observations qui sont d'autant plus terribles qu'elles ne lui permettent pas de se réfugier derrière « l'héritage » de son prédécesseur.

Le rapport de la Chambre des Comptes (qui porte donc sur la gestion de la municipalité depuis 2006) cible une série de dérapages comptables et financiers qui fera dresser plus d'un cheveu sur le crâne du contribuable de base.

On y apprend, par exemple, que, sur les exercices 2008 et 2009 les résultats ne sont pas jugés « sincères ». Qu'il y est relevé un manque de maitrise des dépenses de personnel et d'annuité de la dette qui représentent 58% (!) des recettes de fonctionnement. Que, fiscalement, le produit des impôts directs a augmenté de 16,32% de 2006 à 2009, ou encore que, pour 2008, la taxe d'habitation représentait 3647 euros par habitant contre 2495 euros en moyenne dans les communes touristiques de taille équivalente !!!

Pendant la même période, les charges de gestion ont, elles, augmenté de... 38%! alors que les dépenses de personnel se chiffrent à 1291 euros par habitant en Agde, contre une moyenne de seulement 665 euros pour les communes de la même importance.

La Chambre Régionale des Comptes souligne également que la capacité d'autofinancement de la ville est « en baisse constante » dès 2008 alors que, sur cette même année, la dette représente 2639 euros par habitant contre 1463 euros pour les communes touristiques de taille égale.

Sur plusieurs dizaines de pages la Chambre des Comptes épluche de multiples sujets. Au chapitre des subventions aux associations, elle condamne, par exemple, « la participation de conseillers municipaux » a des délibérations dans lesquelles ceux-ci ont « des intérêts » (!). Ces agissements sont même qualifiés de « délits ». Est épinglé aussi au passage, le « bilan immobilier » de la SEBLI (société biterroise qui aménage le centre ville) qui, depuis 2002,

n'a réussi à réhabiliter que... 25 logements!

La légalité du permis concernant le Moulin des Evêques, le marché de l'éclairage public, la gestion des berges de l'Hérault sont mis en cause par la CRC, qui, là-dessus, s'interroge sur la sincérité des intentions municipales. Enfin la dégradation rapide des comptes de la SODEAL est pointée avec sévérité.

Ce document, auquel tout citoyen agathois peut avoir théoriquement accès, est une série d'arguments à charge contre le manque de sérieux de la gestion D'Ettore. Il pourrait même nourrir des plaintes de toutes sortes. Il met surtout en lumière une politique calamiteuse et opportuniste dont les effets se feront cruellement sentir sur les années à venir.

Comment Agde devient « zonarde »

En allant du centre ville vers le Grau, suivez le boulevard du Saint Christ, qui longe l'Hérault et à partir du numéro 36, jetez un coup d'œil sur votre gauche. Derrière des haies qui cachent la vue, un grand nombre d'implantations sauvages de forains, qui ont édifié illégalement des constructions soi-disant démontables mais qui, en fait, sont là en permanence. Les loyers semblent versés au noir à des propriétaires de terrain peu scrupuleux et aucun impôt local n'est payé.

Pas de vides sanitaires, donc aucun respect des règles sanitaires élémentaires. Et partout des branchements sauvages, au mépris des règles de sécurité, tant pour l'électricité que pour l'eau.

Comment est-il possible que la municipalité ignore tout cela ? Et l'argent ne semble pas manquer, au vu des voitures de luxe qui stationnent dans le coin. Au Cactus, nous n'avons rien contre les forains, à condition qu'ils respectent la loi. Ces occupations sauvages et nocives sont inadmissibles, d'autant qu'elles existent dans d'autres secteurs de la ville.

On mesure le sérieux des déclarations ronflantes de nos édiles sur le développement durable, eux qui laissent notre ville tourner à « la zone »...



Bravo pour l'image d'Agde



Qui l'eût cru(e)?

Depuis plusieurs semaines a pris fin la dernière crue de l'Hérault. Mais au centre ville, fin novembre, on attendait toujours que les traces en disparaissent, notamment la montagne de bois encastrée sous le Pont des Maréchaux. Personne à la municipalité ne semble s'en soucier. A ce rythme, autant attendre l'été et se servir de ce « radeau »... comme scène flottante pour les spectacles sur le fleuve !!!

A prix cassés?

Que s'est-il passé au Moulin des Evêques en novembre ? Pourquoi ces vitres explosées dans le hall d'accueil ? Enième acte de vandalisme en plein coeur de ville ? A moins que la municipalité ait décidé de lancer ce nouveau genre de « portes ouvertes », pour essayer, enfin, de vendre au moins un des appartements de luxe toujours sans aucun occupant en étage. Alors, on « casse » les prix ?

Le 18 a réponse à tout

Cette retraitée agathoise n'en est pas revenue. Inquiète de voir l'Hérault monter, cette riveraine du centre-ville a, il y a quelque temps, appelé le centre de secours pour savoir si le fleuve allait vraiment déborder. Réponse du pompier de service : « je n'en sais rien, je ne suis pas Madame Irma! ». Si vous ne voulez pas connaître l'avenir, faites le 18! Pour les crues, consultez plutôt une voyante!

Prend l'oseille et tire toi

D'après plusieurs sources, l'association dite amicale de la police municipale de la ville aurait vu 15 000 euros (excusez du peu) s'envoler de sa caisse... du fait d'un de ses membres. Bizarre, pas un mot de la part de la municipalité et pas même de dépôt de plainte... Pourquoi cette discrétion ?

Rochelongue : piste cyclable à éclipse et terrasses illégales

La municipalité s'était vantée, il y a quelque temps, d'avoir ouvert une piste cyclable route de Rochelongue. A peine ce couplet d'autosatisfaction débité, des travaux engagés par cette même mairie sur cette même route défoncent la dite piste cyclable! Toujours aussi brillante, la coordination municipale des travaux! Et au Mail, toujours aussi peu de respect des textes, vu les débordements sauvages des commerces devant l'entrée d'un certain nombre de résidences...



Feu la piste cyclable

Zone de non droit dans la vieille ville

La municipalité, toujours elle, s'était glorifiée d'avoir rénové la place de la glacière. Surprise, elle semble ne pas voir ce qui se passe dans la rue du même nom:bars clandestins avec jeux d'argent, trafics en tous genres, ivresse sur la voie publique, bagarres et vociférations le soir et la nuit, gamins traînant avec des carabines à la main. Les autorités policières et administratives, saisies, n'ont pas donné de suite... Faudra-t-il des morts pour qu'elles sortent de leur léthargie ?

Cafouillage au centre nautique

Dès l'ouverture, panne de l'informatique à l'accueil et pagaïe dans les inscriptions ; pas de poubelles dans les vestiaires ; accès à l'eau uniquement par des échelles, d'où des embouteillages à l'entrée et la sortie ; bruit insupportable dans le bassin, non cloisonné ; pas de porte-manteaux dans les douches. Personnes chaussées admises, contre les règles d'hygiène. Niveau d'eau fort bas à l'arrivée des toboggans, danger ! Et en plus, ouverture deux fois retardée pour « panne de pompe à chlore ». Tant d'argent dépensé pour çà...

Attention, notre site internet est réactivé (www.lecactusagathois.com). Vous y trouverez des brèves, que faute de place, nous ne pouvons insérer dans le journal et aussi des vidéos. Vous y retrouverez aussi tous les numéros du Cactus et quelques photos ainsi que le courrier des lecteurs. On peut aussi régler sa cotisation pour « l'association des amis du Cactus agathois », qui vaut abonnement pour un an, grâce au système sécurisé paypal. Il y a enfin la possibilité de laisser des messages.



Bien reçu votre bulletin n 12 et je suis entièrement d'accord avec vous sur tous les sujets abordés... Au Cap, nos rues et trottoirs sont dans un état lamentable... malgré X rappels et courriers à la mairie, de notre syndic et du comité syndical. Par contre beaucoup de gaspillage ailleurs. Délits et casses en permanence en tous genres! Police totalement absente... Encore bravo et félicitations pour votre bulletin. RB

Les « Dessous de

l'immeuble Capelier » !

En 2001, devenu maire d'Agde, Gilles D'Ettore décide, entre autres subtilités, de racheter l'immeuble Capelier, ancien laboratoire d'analyses médicales situé en coeur de ville, en bas de l'avenue du Général de Gaulle. Pour en faire quoi ? Nul ne le sait très bien sauf que le nouveau maire assure que le bâtiment sera détruit, ce qui, dit-il alors, servira à réaliser un nouveau giratoire en centre-ville. Soit! Avec lui, on n'est plus à un giratoire près!

Les années s'enchaînent et rien ne se passe, si ce n'est que le bâtiment héberge soudain une curieuse radio, alias « Radio One », dont personne ne comprend bien, ni qui l'écoute, ni encore moins à quoi elle sert. Sinon à « justifier », durant de longs mois d'occupation (aux conditions plus que floues), la création d'une soit-disant école de journalisme, dont on attend toujours de savoir où sont les élèves et quelle est la première promotion!

Cela, c'est désormais de l'histoire ancienne. La radio s'est évaporée d'Agde, l'Ecole de journalisme est morte née, et le bâtiment Capelier est toujours là. Mais n'allez pas croire qu'il ne serve à rien.

Un récent reportage TV sur la chaine Direct 8 vient de nous en apprendre de bien bonnes ! Les murs en question sont en effet désormais destinés à... des séances de photos érotiques. Mieux, l'homme qui tient l'objectif est un agent de la police municipale qui, quand il ne « zoome » pas sur le postérieur de jeunes femmes dénudées, est par ailleurs en charge de la surveillance vidéo des caméras du centre superviseur installé au Palais des Congrès du Cap d'Agde!

On croit rêver! L'homme en question a, somme toute, bien le droit de faire ce qu'il veut de ses loisirs et photographier ce qui lui plaît. Mais quand, dans ce reportage, le même individu (identifié comme un ancien pêcheur) apparaît clairement en qualité d'employé de la police municipale utilisant un bâtiment municipal (dans quelles conditions? Qui lui a donné la clef?), pour des activités qui, elles, n'ont rien de municipales, on a largement de quoi s'interroger sur l'intégrité et la moralité qui règnent dans cette municipalité!!! Sans parler du manque de sérieux et donc de l'absence de crédibilité dans sa lutte contre la délinquance...

Les « dessous » affriolants de l'immeuble Capelier ont en tout cas de quoi faire frémir d'indignation sur l'usage - dénudé ? - du patrimoine immobilier de la ville.

A quand un sex-shop à la place de l'ancienne école de musique ... et un club échangiste dans l'arrière salle du foyer 3ème âge du Grau d'Agde ?

Parions que la majorité municipale ne sait plus quelle « posture » prendre à ce sujet! Sous le contrôle, bien sûr, des caméras du centre de vidéo-surveillance de la ville!



studio de photos « hot » pour policier municipal

Une municipalité qui n'aime pas les enfants?

quipements municipaux essentiels, les jardins d'enfants permettent aux parents de faire prendre l'air à leur progéniture. Mais ces derniers temps, la municipalité déraille. Il y a encore deux ans, le square Picheire, près du cœur de ville, était pourvu de jeux pour enfants, mais tous ont été enlevés et ce jardin est désormais bétonné. Le prétexte ? La casse et des papiers gras, comme si la municipalité n'avait pas les moyens de faire cesser les incivilités qui pourrissent le quartier, si elle en avait la volonté... Deuxième exemple, le jardin d'enfants près de la crèche Louise Michel, dont l'état n'était déjà pas brillant, a, sous prétexte de sécurité, été depuis peu entouré de hideuses palissades en plastique, si bien que des malfaiteurs ont pu s'y cacher pour commettre un casse dans le voisinage! Et quid du square des Cayrets, inauguré en grande pompe par le maire il y a peu? Envahi par une végétation sauvage, il est si minuscule qu'on le prendrait pour le jardin d'un pavillon du coin...



BULLETIN D'ADHÉSION à l'Association Le Cactus Agathois	
NOM PRE	ÉNOM
ADRESSE	
•	
je désire adhérer et ainsi m'abonner pour un an (5 numéros) et choisis la formule :	
□ 10 euros (abonnement)	□20 euros (abonnement et maxi soutien)
☐ 50 euros (abonnement et méga soutien) Envoyer le chèque à l'ordre de : CAI	,

Signature obligatoire:

BP 620 - 34 305 Le Cap d'Agde Cedex